

# Éoliennes en mer : mirage ou avenir ?

L'horizon 2028-2032 peut paraître lointain et pourtant : l'implantation ou non d'éoliennes en mer se décide dans quelques semaines. Le gouvernement, désireux d'accélérer la transition écologique, défend le développement de ces géants d'acier capables de produire de l'électricité. Il envisage du coup le lancement de deux parcs commerciaux en Méditerranée. Où ? Comment ? Pour quels résultats ? Pour quels risques ? À l'heure où la Commission nationale du débat public a lancé sa grande consultation – jusqu'au 31 octobre – *Midi Libre* vous livre des clés de compréhension.

Dossier réalisé par Yanick Philipponnat yphilippinat@midilibre.com

Le sondage du grand public sur l'opportunité d'implanter des éoliennes flottantes en mer bat son plein en Occitanie. Depuis le 12 juillet, la Commission nationale du débat public (CNDP) a lancé une vaste consultation sur tout le pourtour méditerranéen français qui doit s'achever le 31 octobre. En voilà les enjeux, trois jours avant le débat organisé par *Midi Libre* à Lunel.

## 1 Pourquoi des éoliennes en mer ?

Le gouvernement a défini en 2019, dans sa PPE (programmes pluriannuelles de l'énergie), les mesures destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique. Il entend développer les énergies renouvelables et porter leur part de 20 à 40 % de ce qui est produit en France, en boostant le photovoltaïque et l'éolien, sur terre et en mer, qu'il soit posé ou flottant. D'ici fin 2028, l'objectif est d'arriver à la production de 5 à 6 Gigawatts et ainsi de réduire la part du nucléaire. La Méditerranée a été retenue pour son vent et ses capacités industrielles au raccordement à terre.

## 2 Combien et à quel endroit ?

L'État veut lancer des appels d'offres pour deux parcs commerciaux qui doivent être attri-

buis en 2022 en Paca et en Occitanie. Quatre zones ont été pré-établies lors d'un conseil maritime de façade. Chaque champ aurait une puissance de 250 Mégawatts, soit de quoi alimenter, en tout, la consommation domestique (télé, machine à laver, lampes...) de 950 000 habitants par an. Et ce, avec environ une vingtaine d'éoliennes sur chaque parc. « *Le nombre variera en fonction du développement des technologies, il pourrait y en avoir moins* », précise Frédéric Autric, directeur du projet en mer Méditerranée. Une extension des deux sites suivrait à l'horizon 2031-2032. Ils passeraient à 750 Mégawatts chacun pour une cinquantaine d'éoliennes (100 en tout donc) pour fournir, en tout, 2,9 millions d'habitants, soit par exemple l'équivalent de la moitié de l'Occitanie.

## 3 Quelle hauteur et quelle visibilité ?

Si les projets aboutissent, ces géants des mers pourraient être quasiment de la taille de la tour Eiffel : 260 m au-dessus de l'eau en bout de pale. Les verra-t-on en bord de mer ? La CNDP a mis sur son site (\*) des projections et des photomontages. Tout dépendra aussi de la météo et elles seraient de toute façon implantées à une quinzaine de kilomètres à la recherche de

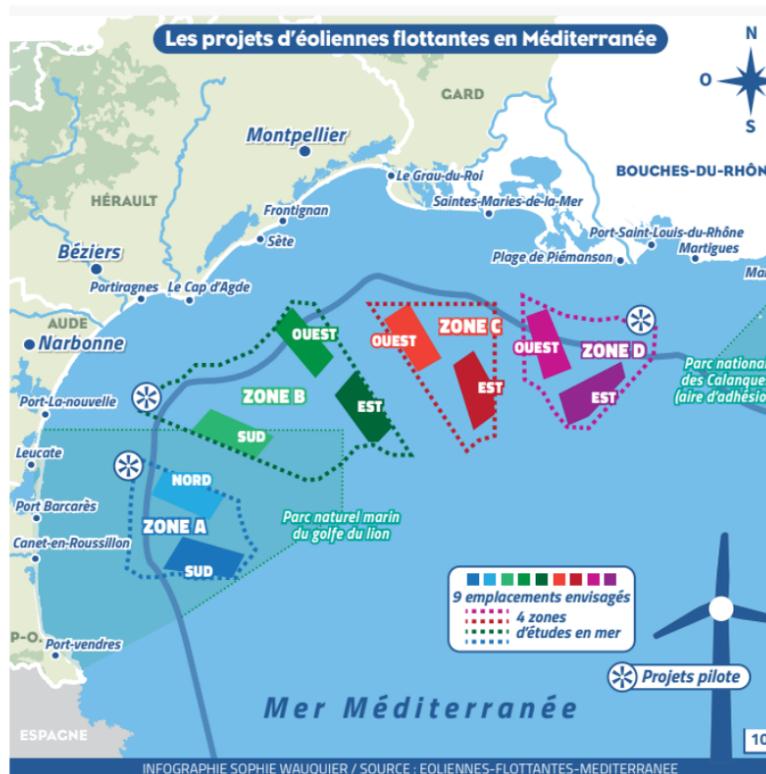
vents plus forts et réguliers, donc très loin des plages.

## 4 Quid des fermes expérimentales ?

Ces deux projets ne doivent pas être confondus avec les deux fermes expérimentales de trois éoliennes chacune qui sont en cours de construction et qui doivent voir le jour fin 2022-2023 au large de Gruissan/Port-la-Nouvelle et Leucate/Port-Barcarès. Les porteurs de projet ont eu les autorisations. Pourquoi ne pas attendre leur mise en service avant de passer à des parcs commerciaux ? « *Ces fermes pilotes arrivent en 2023, les projets actuels ne seront construits qu'à partir de 2027, nous aurons donc les retours de ces fermes pilotes qui, rappelons-le, ont eu leurs premières autorisations il y a dix ans et qui ne sont pas toujours pas sorties* », rappelle Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique.

## 5 Les oppositions aux implantations

Certains opposants à ces parcs commerciaux se sont déjà fait connaître. Notamment les pêcheurs, globalement contre. « *Nous n'avons pas de retour d'expérience des fermes pilotes, on ne sait rien. Il faut attendre avant d'entamer les discussions, sans compter que ces parcs imposeraient de nouvel-*



les zones de fermeture de pêche en mer alors que nous sommes déjà impactés », regrette par exemple Bernard Perez, président du Comité régional des pêches.

## 6 Pourquoi un débat public ?

Le débat public – obligatoire avant les appels d'offres – a débuté le 12 juillet et se termine le 31 octobre : chacun peut y donner son avis (eos.debatpublic.fr), ses doutes, ses questions... L'État, lui, prendra en compte le rendu et entend aussi que le débat l'aide à définir trois zones préférentielles pour l'installation des deux parcs dans les quatre zones présélectionnées. Le grand débat *Midi Libre*, lui, en complément, permettra de tout poser sur la table : comment arrive l'électricité ? Quel impact pour la biodiversité ? Quelles nuisances potentielles ? Quels progrès technologiques ?

(\*) <http://eoliennes-flottantes-mediterranee.geophem.info>

### L'INFO EN +

## Le débat Midi Libre

Le groupe *Midi Libre* vous donne rendez-vous ce mercredi 13 octobre à Lunel (Hérault) pour un débat exceptionnel sur cette question de l'éolien en mer et de sa future – ou pas – implantation sur nos côtes d'Occitanie. Parce que le sujet va conditionner notre façon d'être alimenté en électricité durant les prochaines décennies. Parce que ce projet d'installer ces pylônes géants, s'il est mis en place, aura forcément un impact sur notre littoral. Il reste désormais trois semaines, jusqu'au 31 octobre, au public de tous horizons pour se prononcer au sein de la grande concertation lancée par la CNDP (Commission nationale du débat public) sur son site web. Votre quotidien vous aidera à y voir plus clair avec un représentant de la commission et un autre du maître d'ouvrage. Il pourra y être répondu à toutes les questions, interrogations, inquiétudes et vos suggestions y seront également les bienvenus. Rendez-vous le 13 octobre à 18 h (ouverture des portes à 17 h 30), à l'espace Castel à Lunel. Entrée libre et ouvert à tou (te) s, pass sanitaire et masque obligatoires.

## L'expert

Étienne Ballan, président de la Commission du débat public EOS



# « Les gens en débattent beaucoup entre eux »

**Le débat public commencé le 12 juillet finit fin octobre. Où en êtes-vous ?**

On peut dire que ça réagit fortement, avec plus de 1 500 contributions. Nous espérons également du monde à Lunel avec *Midi Libre*, mercredi prochain, comme il y en a eu à Rivesaltes, avec *L'Indépendant*, en septembre, pour débattre. Ce que l'on sait aussi, c'est que les gens en débattent beaucoup entre eux, notamment dans le monde de la mer, les plaisanciers. Après, la réunion pour les thématiques, il y a un peu moins de monde

mais c'est logique, c'est moins évident. Il y a la quantité mais aussi la qualité de réflexion, d'attente, d'expression, il y a de la nuance et les gens pèsent le "pour" et le "contre" et tous les arguments.

**Quelles sont les questions qui reviennent le plus ?**

Il y a un appétit pour les questions d'énergie et d'environnement. Si on devait résumer, c'est agir contre le réchauffement climatique, les gens veulent le faire rapidement. En revanche, ils n'achètent pas d'emblée l'idée

qu'agir, ce n'est pas forcément de construire de nouvelles unités de production électrique. Ils exigent une politique en matière de sobriété et d'efficacité qui traite le besoin et la demande et pas seulement refaire des grandes centrales. Le second constat, c'est cette question environnementale. Une grande partie du public estime que l'on n'en sait pas assez sur la biodiversité en Méditerranée, son état et sa capacité à restaurer un meilleur état environnemental pour pouvoir dire aujourd'hui OK à l'éco-lieu flottant.

**Comment réagit le public ?**

Il y a ceux qui disent : "Il faut le faire, nous n'avons pas le temps d'attendre, on apprendra en avançant." Une grande partie du public qui dit : "Non, OK, il faut lutter contre le changement climatique mais pas au prix de dégâts irréversibles sur la biodiversité." Et enfin il y a ceux qui ont une vision de long terme pour calibrer au-delà de ces deux projets et plus loin. Certains veulent également attendre les fermes pilotes et les résultats des programmes de recherche.

**Il faut rappeler que rien n'est encore décidé.**

Les jeux ne sont pas faits, c'est à l'issue du débat public que le gouvernement prendra sa décision au regard des apports de nos conclusions. C'est maintenant que ça se joue, que l'on pèse sur les débats jusqu'au 31 octobre. On va d'ailleurs attaquer les questions de cartographie, savoir s'il y a des lieux plus favorables, dès le 15 octobre. Des macrozones ont été proposées par l'État, des acteurs estiment aussi intéressant de se projeter plus loin de la côte.